

## Coopération interparlementaire UE-Arménie



"La déclaration adoptée lors de la réunion de coopération interparlementaire UE-Arménie à Bruxelles souligne qu'il n'y a pas d'alternative au règlement pacifique du conflit de Haut-Karabakh. Le document, vu l'absence de progrès dans les pourparlers de règlement des conflits, insiste sur la nécessité d'abandonner le statu quo en faveur d'un avenir plus sûr," a indiqué le président de la commission, **Samuel Farmanian**. Notant que ce passage a été intégré à la lumière de l'intensification de la rhétorique militaire de l'Azerbaïdjan.

Ainsi, le statut final du Haut-Karabakh doit être déterminé par la volonté libre des citoyens de l'Artsakh. La déclaration exhorte aussi à retirer les tireurs d'élite de la ligne de contact, comme exigé par Groupe de Minsk et les organisations internationales.



Le texte rappelle également le soutien de l'Arménie à la déclaration de Mars 2011, adoptée par les dirigeants arménien, azerbaïdjanais et russe, appelant à former un mécanisme d'enquête sur les incidents et les violations de cessez-le-feu sur la ligne de contact.